

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 1<sup>er</sup> décembre 2021

**Objet : Avenant n°43 au contrat de concession signé avec Axione Limousin et relatif à l'évolution du catalogue tarifaire.**

L'an deux mille vingt et un, le premier décembre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt-deux novembre 2021, se réunit en session ordinaire, en salle Lac de Causse au Conseil régional, site de Limoges, en présentiel et sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Jean-Marie Bost, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents :36 (dont 12 procurations) - 122 voix

Votants : 36 Pour soit 122 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – Président	Conseiller Départemental Haute-Vienne
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2 <sup>ème</sup> VP	Vice-Présidente Département Corrèze
Mme Hélène FAIVRE – 6 voix – 3 <sup>ème</sup> VP	Vice-Présidente Département Creuse
Mr Stéphane DESTRUHAUT – (proc donnée à Mr Leblois) – 6 voix – 4 <sup>ème</sup> VP - VISIO	Vice-Président Département Hte-Vienne
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5 <sup>ème</sup> VP	Conseiller Agglo Bassin Brive
Mr Alain GRASS – 1 voix – 6 <sup>ème</sup> VP - VISIO	Conseiller comm CC Marche Combraille Aquitaine
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix – 7 <sup>ème</sup> VP	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mme Patricia BUISSON – (procuration donnée à Mme Rome) – 6 voix	Vice-Présidente Département Corrèze
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix - VISIO	Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Mr Camille CARCAT – (procuration donnée à Mr Léger) – 1 voix	Vice-Président CC Portes Creuse Marche
Mr Pierre CHEVALIER – (procuration donnée à Mr Bost) – 2 voix	Président du Syndicat de la Diège
Mme Céline COLLET-DUFAYS – 1 voix - VISIO	Vice-Présidente de la CC Creuse Grand Sud
Mr Fabrice DELAPORTE – (procuration donnée à Mr Grass) – 1 voix - VISIO	Conseiller communautaire CC Pays Dunois
Mr Jean DUCHAMBON – 1 voix	Vice-Président de la CC POL
Mr Bruno FLEURY – 1 voix	Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Mr Albin FREYCHET – 15 voix	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mme Sylvie GERMOND – (suppléante de Mr Vilard) – 1 voix - VISIO	Conseillère communautaire de la CC Ouest Limousin
Mr Thierry GODME – 1 voix - VISIO	Vice-Président CC Val de Vienne
Mr Fabien HABRIAS – (suppléant de Mr Allard) – 1 voix	Vice-Président CC POL
Mr Mathieu HAZOUARD – (procuration donnée à Mr Nauche) – 15 voix	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mr Jean-Marie HORRY – 1 voix	Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Mr Christian JACQUIER – (procuration donnée à Mr Barrière) – 1 voix	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mr Jean-François LABBAT – (procuration donnée à Mr Fleury) – 1 voix	Vice-Président Tulle Agglo
Mr Bernard LAUSERIE – (procuration donnée à Mr Horry) – 1 voix	Conseiller communautaire CC ELAN
Mr Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix - VISIO	Président Département Haute-Vienne
Mr Jean-Luc LEGER – 6 voix	Conseiller Départemental Creuse
Mr Yves LE GOUFFE – (procuration donnée à Mr Muzette) - 1 voix - VISIO	Président de la CC Briance Combade
Mr Alain MARSAT – (suppléant de Mr Comby) - 1 voix VISIO	Conseiller comm CC Pays Lubersac Pompadour
Mr Alexandre MAZIN – (suppléant de Mr Faucher) - 1 voix	Vice-Président de la CC Noblat
Mr Guy MONTET – 1 voix - VISIO	Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne
Mr Thierry MUZETTE – 1 voix - VISIO	Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière
Mr Philippe NAUCHE – 15 voix	Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Mr Pierre PEYRAMAURE - 2 voix	Délégué communautaire Syndicat de la Diège
Mr Christian PRADAYROL – (procuration donnée à Mr Bernardie) – 2 voix	Vice-Président Agglo Bassin Brive
Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mme Faivre) - 6 voix	Présidente du Département de la Creuse
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix	Vice-Président la CC du Pays de St Yrieix

Sont excusés :

Mr Jean-Louis BACHELLERIE – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières
Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix	Vice-Président Agglo Grand Guéret
Mr Thierry COTICHE – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Creuse Sud-Ouest
Mr Stéphane DELAUTRETTE – (et son suppléant) – 1 voix	Président CC Pays Nexon Monts Châlus
Mme Sarah GENTIL – (et son suppléant) – 2 voix	Adjointe au Maire Ville de Limoges
Mr Henri LECLERE – (et son suppléant) – 1 voix	Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix	Président CC Pays Sostranien
Mr Vincent LEONIE – (et son suppléant) – 2 voix	Adjoint au maire de la Ville de Limoges
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et sa suppléante) - 1 voix	Vice-Président CC Midi Corrèzien
Mr Philippe MOULIN – (et son suppléant) – 1 voix	Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne
Mr Olivier MOUVEROUX – (et son suppléant) – 1 voix	Président CC Bénévent Grand Bourg
Mr Vincent PEYRESBLANQUES – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Gartempe St Pardoux
Mr Philippe ROCHE – (et son suppléant) – 2 voix	Délégué titulaire du Syndicat de la Diège
Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Mme Stéphanie VALLEE – (et son suppléant) – 6 voix	Conseillère Départementale de la Corrèze
Mr Philippe VIDAU – (et son suppléant) – 2 voix	Vice-Président Agglo Bassin Brive
Mr François VINCENT – (et son suppléant) - 15 voix – 1 <sup>ER</sup> VP	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mr Rémy VIROULAUD – (et son suppléant) – 2 voix	Adjoint au Maire Ville de Limoges

En référence à la délibération N°218 du 1er juillet 2010, le comité syndical a décidé de valider, par délibération, toutes les modifications tarifaires au fur et à mesure des demandes du délégataire puis de régulariser, par voie d'avenant, une fois par an, lors du dernier comité syndical de l'année.

En 2021, deux évolutions du catalogue tarifaire d'Axione Limousin ont été actées lors des comités syndicaux des 29 avril et 2 juin 2021 par délibérations N°779 et 784.

**Rappel des faits :**

**29 avril - Annexe 9.1.17C :**

Ces modifications portaient sur les offres d'infrastructures, et plus précisément sur l'**offre FON** (Fibre Optique Noire).

L'offre FON est une offre bi-fibre utilisée pour le raccordement de sites techniques (hors NRA/NRO) ou utilisateurs finaux.

L'évolution proposée portait sur l'introduction de **deux nouveaux paliers de longueurs de tronçons commandés**, (700 km à 900 km et > 900 km), en location ou en IRU (Droit d'Usage Irrévocable).

Cette évolution permet notamment de répondre à des demandes de créations de groupes fermés d'utilisateurs (GFU) tels que les communautés de santé, d'enseignement et de recherche.

**2 juin - Annexe 9.1.21 / Annexe 9.1.17D:**

Ces modifications répondaient à des demandes des clients opérateurs, notamment sur le marché Entreprise.

Concernant le marché Grand Public, il s'agissait d'adapter les tarifs de l'offre DSL consécutivement aux modifications de l'offre Orange d'accès à la boucle locale cuivre au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

**Fibre entreprise**

- L'offre la Fibre Entreprise est devenue Opéra Business :
  - Adaptation des profils et des tarifs
  - Introduction d'un Burst 1Gbits/s
  - Tarification spécifique plus agressive en zone AMII
  - Introduction d'un profil 300 Mbits/s
  - Forfait desserte interne porté de 30 ml à 100 ml
  - Extension de la zone 0 commerciale à l'ensemble du territoire forfaitaire pendant 12 mois
- Introduction d'un palier 300 Mbits/s offre IXEN Point à POP

**Gamme NetCity**

- Evolution du tarif de l'offre NetCity Infra / NetCity Service:
  - FAS à 1500 € HT (3000€ auparavant)
  - IRU fin DSP à 12 000 HT sans distinction du nombre de sites commandés
  - Simplifications paliers NetCity Service et 1Gbits/s à 200€/mois (500 €/mois auparavant)

**Marché Infrastructure – offre d'accès au génie civil**

- Evolution de l'offre d'accès au génie civil (souterrain, aérien)
  - FAS 700€ par commande
  - Location 1,20 €HT ml

**Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité :**

- **la mise en place de l'avenant 43 au contrat de concession selon les termes inscrits ci-dessus afin d'intégrer les modifications intervenues en 2021,**
- **d'autoriser le Président à signer l'avenant N°43 au contrat de concession intégrant linsi les annexes 9.1.17C, 9.1.21 déjà votées par délibérations N°779,**
- **d'autoriser le Président pour signer tout acte se rapportant à cet avenant.**

**Jean-Marie BOST**  
**Président de DORSAL,**



**Certifié transmis au représentant de l'Etat le**  
**Publié par affichage le : 03 décembre 2021**

